

REPUBLICQUE ^{JD} POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 87-178 du 12 Juin 1987

chargeant le Camarade Saliou ABOUDOU,
Ministre de la Justice, Chargé de l'Ins-
pection des Entreprises Publiques et
Semi-Publiques de l'intérim du Camarade
Nathanaël MENSAH, Ministre du Travail et
des Affaires Sociales pour compter du
29 Mai 1987.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et
les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;

VU le décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

.....
DECRETE :

.....
Article 1er. - Pour compter du 29 Mai 1987, le Camarade Saliou ABOUDOU,
Ministre de la Justice, Chargé de l'Inspection des Entreprises Publi-
ques et Semi-Publiques est chargé de l'intérim du Ministre du Travail
et des Affaires Sociales pendant l'absence du Camarade Nathanaël
MENSAH.

.....
Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 12 Juin 1987

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

.....
Mathieu KEREKOU

.....
Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 SGCEN 4 SPD 2 PPC 2 CPC 6
MTAS, MIEPSP 6 AUTRES MINISTERES 13 DPE, DLC, INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4
DCCT-ONEPI-GDE CHANG. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 PREFETS 6 JORPB 1.-